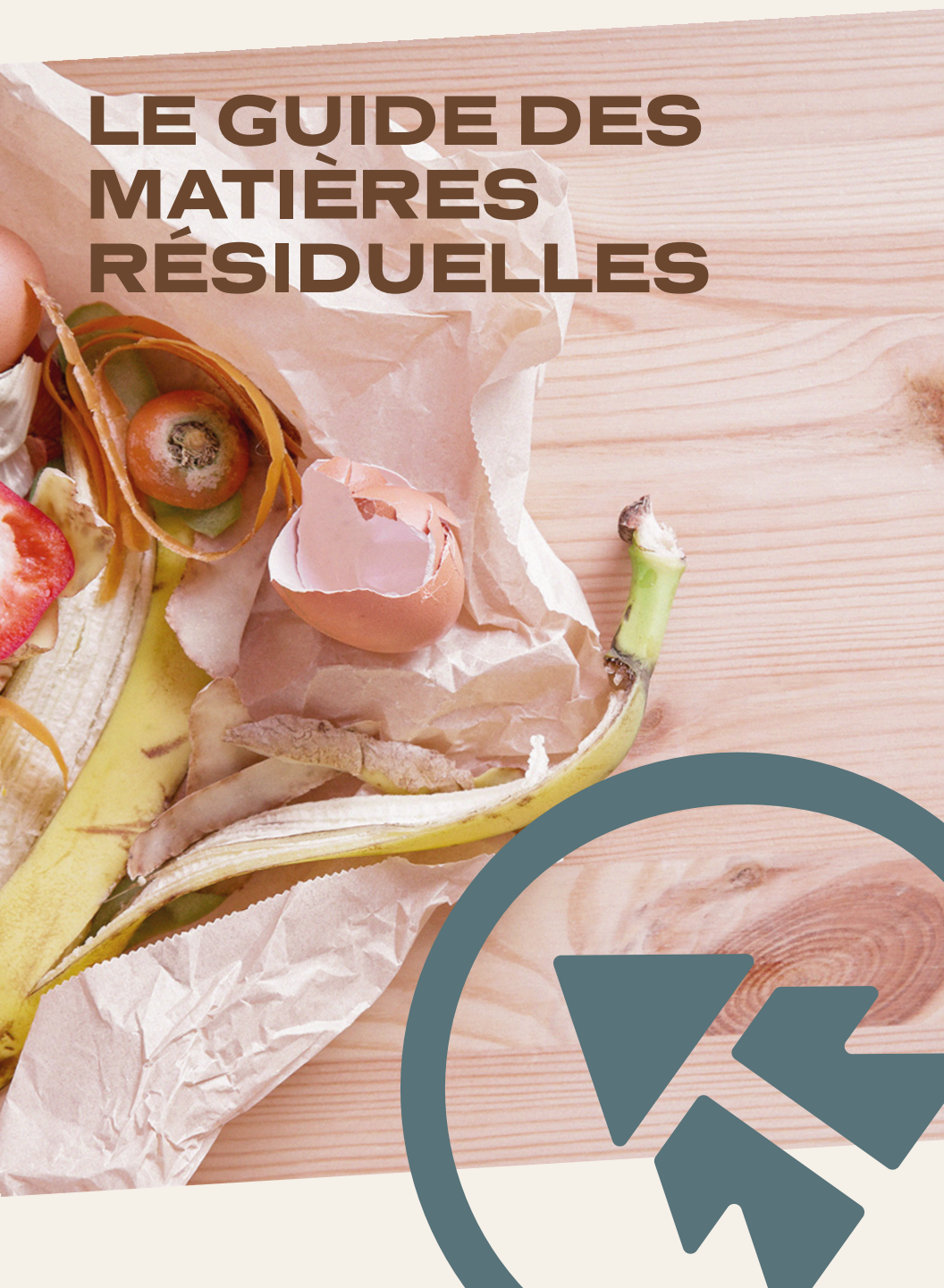


VILLE DE  
**LATUQUE**

# LE GUIDE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



## POURQUOI COMPOSTER?

Le compostage, c'est un geste pour la planète. Traiter ses matières compostables, c'est participer à la réduction des déchets voués à l'enfouissement.

### **Pas encore convaincu...**

Le compostage aide à réduire l'empreinte écologique en diminuant les déchets envoyés en décharge, là où ils se décomposent de manière inefficace et émettent des gaz à effet de serre.

En compostant, vous contribuez à la lutte contre les changements climatiques, en transformant vos déchets organiques en un fertilisant naturel plutôt qu'en polluant l'environnement par l'enfouissement.

### **Les bienfaits du compostage, ça change vraiment quelque chose?**

Y'a pas de doute! Avec sa Stratégie de valorisation de la matière organique, le gouvernement souhaite implanter la gestion des matières organiques dans 100 % des industries commerces et institutions.

- **En Mauricie, c'est 45 000 tonnes de matières qui pourraient être valorisées au lieu d'être enfouies.**

---

- **Avant l'arrivée du bac brun, 50 % des déchets envoyés à l'enfouissement étaient des matières compostables.**

---

- **L'enfouissement, en plus d'être polluant, coûte toujours plus cher. Composter ses matières organiques c'est aussi économique!**

## L'OBJECTIF DU COMPOSTAGE

- ✓ Diminuer l'usage d'engrais chimiques et de synthèse;
- ✓ Réduire les quantités de gaz à effet de serre;
- ✓ Réserver les lieux d'enfouissement pour les véritables résidus.



**En récupérant les matières organiques, elles pourront être doublement valorisées en :**

- Gaz naturel renouvelable, pour remplacer le gaz naturel fossile;
- Compost, pour remplacer des engrais chimiques.

### **Le compostage domestique ou le bac brun?**

*Le compost domestique c'est une solution économique et écologique puisqu'on évite la manutention et le transport des matières qu'on peut transformer chez soi.*

*Le bac brun est un service complémentaire au composteur domestique pour les matières qui ne peuvent pas y être compostées.*

## Pourquoi du compostage à La Tuque?

Le gouvernement du Québec a lancé en 2020, la Stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO), dans le but de valoriser au moins 70 % de la matière organique d'ici 2030. Pour encourager les municipalités à réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, des subventions leurs sont offertes. Plus la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant est faible, plus la municipalité est considérée performante et plus le montant de la subvention est élevé.

Les citoyens ont donc un impact monétaire direct pour récompenser leurs efforts de tri à la source. De plus, l'enfouissement coûte cher et nécessite beaucoup d'espace. Ces coûts continueront d'augmenter puisque l'agrandissement des sites d'enfouissement technique représente une dépense très importante.

## Où vont les matières?

À Saint-Étienne-des-Grès, où sera aménagé le centre de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage. On y retrouve déjà des installations de traitement des eaux usées, une usine d'épuration du biogaz et d'autres installations complémentaires de gestion des matières résiduelles. Le centre de traitement des matières organiques y sera intégré prochainement.



Les installations d'Énergycycle desservent une grande partie de la population de la Mauricie. En 2024, 24 000 tonnes de matière organique y ont été acheminées et ont ainsi pu éviter l'enfouissement.

## Est-ce que tout ira aux site d'enfouissement de toute manière?

Non! Le contenu de tous nos bacs roulants est dirigé chez Énergycycle, mais les matières organiques, la récupération et les déchets sont transportés séparément et traités dans des installations différentes.

## Je paye pour ça?

Payer pour un service de compostage via ses taxes peut sembler une dépense supplémentaire, mais c'est plutôt un investissement dans un avenir plus durable, en plus de représenter une réduction des coûts par rapport à l'enfouissement de ces matières pouvant être valorisées.

Les bénéfices à long terme, tant sur le plan environnemental qu'économique, l'emportent largement sur la dépense initiale. C'est une façon efficace de promouvoir une gestion des déchets plus responsable et de contribuer à un modèle de société circulaire.



## AIDE-MÉMOIRE

### Trois règles simples

- Ça se mange?
- C'est en papier ou en carton?
- C'est un résidu de jardin?

**Si oui, ça va dans le bac brun!**



## MATIÈRES ACCEPTÉES

### Les résidus alimentaires

- ✓ Toute nourriture, crue, cuite, fraîche ou périmée
- ✓ Fruits et légumes (pelure et noyaux)
- ✓ Graines, noix et écales
- ✓ Produits laitiers
- ✓ Produits céréaliers (pain, pâtes, légumineuses)
- ✓ Viande, poissons, oeufs, tofu
- ✓ Thé et café (incluant sachet et filtre)

### Les résidus verts et de jardin

- ✓ Gazon, feuilles, fleurs, gazon, plantes, racines
- ✓ Petites branches (moins de 5 cm)

### Les papiers et cartons souillés

- ✓ Boîtes de pizza
- ✓ Mouchoirs, essuie-tout, serviettes de table
- ✓ Sacs en papier
- ✓ Vaisselles en carton

### Autres matières

- ✓ Bois alimentaire (ustensiles, cure-dent, bâtonnets)
- ✓ Cendres refroidies, cheveux, poils, plumes
- ✓ Litières et excréments d'animaux domestiques

## **MATIÈRES REFUSÉES**

- X** Sacs, emballages en plastique
- X** Vaisselles compostables en plastique
- X** Contenants en plastique
- X** Contenants et papiers cirés, laminés ou glacés
- X** Papier imbibé de résidus chimiques
- X** Huiles à moteur et essence
- X** Animaux morts et résidus de débitage
- X** Bois traité, bûches et souches d'arbre
- X** Verre et métal
- X** Mégots de cigarette
- X** Plantes envahissantes
- X** Couches et produits sanitaires
- X** Gravier, roches et pierres
- X** Styromousse
- X** Vêtements et textiles
- X** Sacs d'aspirateur
- X** Médicaments et déchets biomédicaux
- X** Résidus domestiques dangereux
- X** Mousse de sècheuse
- X** Feuilles d'assouplissant

## **Des sacs de plastique au compost? Jamais.**

Les sacs de papier dans le compost sont efficace pour vous aider à disposer de vos matières proprement. ***Seuls les sacs en papiers sont acceptés***, mais leur utilisation n'est pas obligatoire.

***Les sacs, emballages et contenants en plastique compostable sont strictement refusés.***

## **Oui mais, mon sac de plastique est compostable...**

Tous types de plastiques, mêmes ceux ayant la mention biodégradables ou compostables, sont refusés.

Le temps de dégradation des sacs de plastique « compostable » est beaucoup plus lent que celui des résidus alimentaires et des résidus de jardin, entraînant ainsi la présence indésirable de lambeaux de sacs dans le compost mature, ce qui n'est pas souhaitable pour obtenir un compost de qualité. De plus, il est difficile de distinguer ce type de sac de ceux de plastique fabriqués à partir de pétrole.



## QUESTIONS FRÉQUENTES

**Est-ce que je peux mettre des branches, des feuilles et du gazon dans mon bac brun?**

*Oui, toutes ces matières sont considérées comme des résidus de jardins et sont acceptées dans votre bac. Toutefois, les branches doivent avoir un diamètre maximal de 5 cm (2 po).*

**Si je mets des restes de nourriture dans mon bac brun, est-ce que je devrai le laver à chaque fois?**

*Non, vous pouvez utiliser un grand sac de papier brun (sacs à feuilles), ou encore tapisser le fond de votre bac brun avec du papier journal, des feuilles mortes, ou des résidus de désherbage. Ces matières absorberont l'humidité et faciliteront le décollement lors de la collecte, en plus de garder votre bac propre!*

**Est-ce que mon bac brun va attirer les animaux et les insectes?**

*Pour ne pas attirer les animaux et les insectes, vous pouvez utiliser des sacs de papier ou emballer vos matières dans du papier journal, avant de les déposer dans votre bac de cuisine. À l'extérieur, vous pouvez recouvrir vos matières à chaque fois que vous les déposez dans votre bac brun (même chose qu'au fond : papier, feuilles mortes ou mauvaises herbes!).*

**Qu'est-ce que je peux faire si le fond de mon bac brun est gelé?**

*Si des matières sont restées collées au fond de votre bac après la collecte, vous pouvez le mettre au soleil, ou encore le rentrer à l'intérieur pour qu'il dégèle juste avant la prochaine collecte. Sinon, vous pouvez retourner votre bac à l'envers en laissant le couvercle fermé et utiliser une masse de caoutchouc pour frapper doucement sur les parois du bac, cela devrait suffire à décoller les matières du fond.*

## TRAITER VOTRE BAC AUX P'TITS OIGNONS

### CONSEIL 1

*Même si les feuilles mortes et le gazon sont acceptés dans votre bac brun, il est encore plus écologique de faire du feuillicyclage et de l'herbicyclage. Cela permet d'éviter la pollution reliée au transport de ces matières, en plus c'est facile!*

### CONSEIL 2

*En saison estivale, placez votre bac brun dans un endroit ombragé et mettez-le au chemin à chaque collecte, même s'il contient peu de matières. Vous éviterez ainsi les odeurs désagréables.*

### CONSEIL 3

*Pour éviter que des matières restent collées au fond de votre bac brun, le meilleur truc est de tapisser le fond avec du carton, vous pouvez même en rajouter entre les étages de matière organique, un peu comme une lasagne!*

*Gardez votre petit bac de cuisine à portée de main en le déposant sur le comptoir, sous une armoire ou près de la poubelle.*

*Il deviendra votre meilleur complice!*



## ÇA VA DANS QUEL BAC?

Avec **ÇA va où?**, vous pouvez dire au revoir aux moments de doute face au tri de vos matières résiduelles!

Profitez de précieux conseils afin d'adopter de bonnes habitudes de gestion des matières.

Téléchargez  
l'application dès  
maintenant!



RECYC-QUÉBEC

Québec



## LES COLLECTES

**Pourquoi la collecte des déchets aux 3 semaines?**  
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, c'est l'organisme Éco Entreprises Québec qui s'occupe de la gestion des matières recyclables partout dans la province, y compris à La Tuque. Cela fait en sorte que certains items qui autrefois n'étaient pas permis dans le bac bleu, y sont maintenant acceptés.

**Oui mais, je n'ai plus de place dans mon bac vert...**

Plusieurs ville du Québec ont, comme nous, espacé la collecte du bac vert. En plus de la modernisation de la collecte sélective, près de la moitié du contenu de votre bac vert est composé de matières pouvant aller dans le bac brun.

## COMMENT PLACER VOS BACS ROULANTS

Afin de vous assurer que vos bacs soient collectés, il est important de respecter ces règles simples :

- ✓ Laisser 1 mètre de distance entre vos bacs
- ✓ Mettre en bordure de rue la veille du jour de la collecte
- ✓ Orienter les roues vers votre résidence
- ✓ S'assurer que le couvercle est fermé
- ✓ Le bac ne doit pas être bloqué par un véhicule ou près d'un obstacle



## Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération ?

## Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

### EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés



### EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier



### BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants - sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

### SAVIEZ-VOUS ?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

### NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu



### LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.

BESOIN DE PLUS  
D'INFOS SUR LE BAC ?

CONSULTEZ  
BACIMPACT.CA



**Composter et recycler, c'est des bonnes pratiques**, mais ça reste des matières qu'on doit collecter, transporter et traiter : un impact important sur ton compte de taxes et sur l'environnement! Avant de penser à mettre nos matières dans le bon bac, il faut d'abord penser à la **réduction** et au **réemploi**. Parce que le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas!

## RÉDUCTION

Acheter des produits avec le moins d'emballage possible, choisir des objets durables, éviter le gaspillage alimentaire, dire non aux produits à usage unique, etc. Réduire à la source, c'est éviter de créer des déchets tout court.

## RÉEMPLOI

Donner, vendre, réutiliser, réparer ce qui est brisé, autrement dit : donner une deuxième vie aux objets avant de les jeter. Pis si t'as pas envie de te casser la tête, apporte ce qui est encore bon et propre à la Coop ETC : eux, c'est les pros du réemploi!

## REVALORISATION

Ça c'est à l'écocentre que ça se passe! **C'est la place pour plein de matières qui vont pas dans tes bacs. Elles peuvent être traitées adéquatement et même revalorisées localement!**



**écocentre**  
LA TUQUE

**1220, chemin des Pionniers**

**Ouvert 7 jours / 7 de 8 h 30 à 16 h 30**

Service gratuit pour les citoyens et les villégiateurs.

## Matières refusées dans vos bacs, mais admissibles à l'écocentre

- ✗ Appareils réfrigérants, électroménagers, meubles
- ✗ Appareils électroniques et informatiques
- ✗ Souches, bois de démolition, bois de construction
- ✗ Fer et métaux
- ✗ Bardeaux d'asphalte et couverture de toit
- ✗ Briques, béton, ciment, asphalte, laine minérale
- ✗ Pneus usés et déjantés
- ✗ Terre, gravier, sable
- ✗ Ampoules, piles, bonbonne de propane
- ✗ Huiles usées, peinture, solvant
- ✗ Carcasses de gros gibiers
- ✗ Produits nettoyants et autres résidus domestiques dangereux

## LE BAC VERT

Si ça va pas dans le bac brun, le bac bleu ou à l'écocentre, ça va dans le bac vert, mais dans un sac! Si t'as bien fait ton tri, il ne devrait pas rester grand-chose!

Pour toute demande ou pour formuler une plainte en lien avec la gestion des matières résiduelles, contactez notre équipe via Info-Service.

### **Info-Service**

819 676-5091 | [infoservice@ville.latuque.qc.ca](mailto:infoservice@ville.latuque.qc.ca)

 **LATUQUE.CA**

